

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Désignation des délégués du conseil dans des commissions spécifiques et des organismes extérieurs - 3

Séance du 3 Juin 2020

L'an deux mille vingt, le trois juin à dix-neuf heures trente, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique le vingt-huit mai deux mille vingt, se sont réunis (en raison du COVID 19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents :

Georges BERMOND, Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOT, Didier BOURGEAIS, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOUIIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Maria GUILLERMET, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER, Karine VANDERME, Sonia ZANI

Membres absents excusés avec pouvoir : 0

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Mme Jessie MARIN.

Soit : 29 présents.

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'il convient de désigner les représentants de la Commune dans les organismes extérieurs.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

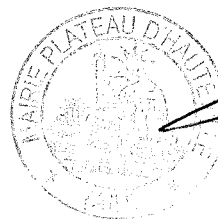
DESIGNE, les représentants de la commune :

- à la Chambre des Métiers de l'AIN : Maria GUILLERMET, Jacques DRHOUIIN,
- au Syndicat Intercommunal de e-communication de l'AIN : le Maire, Jean-Michel CYVOCT, Alain MASSIRONI et en suppléants Sébastien BEVOZ, Patrick GENOD, Stéphane LYAUDET, Gilbert LEMOINE, Amélie COCHET, Alexandre LALLEMENT,
- au Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Public d'Hauteville (CHPH) : représentant le Maire : Stéphanie PERNOD BEAUDON, Jacques FUMEX,

- à l'Association des communes forestières de l'AIN : Stéphane LYAUDET, Gérard CHAPUIS,
 - au Centre Régional de la Propriété forestière : Gérard CHAPUIS, A LALLEMENT,
 - à la SEMA (Société d'économie Montagnarde de l'AIN) : Joël BORGEOU, suppléant Didier BOURGEOU,
 - au SR3A Syndicat de la Rivière d'AIN Aval et ses Affluents : Gérard CHAPUIS (Hauteville-Lompnes), Jean-Michel CYVOCT (Thézillieu), Patrick GENOD (Cormaranche en B.), Sébastien BEVOZ (Hostiaz).
 - au Syndicat Intercommunal de e-communication de l'AIN : le Maire , Jean -Michel CYVOCT, Alain MASSIRONI et suppléants Sébastien BEVOZ, Patrick GENOD, Stéphane LYAUDET, Gilbert LEMOINE, Amélie COCHET, Alexandre LALLEMENT,
 - au Comité de jumelage HAUTEVILLE-LOMPNES et RONNEBURG et au Comité de jumelage de CORMARANCHE EN BUGÉY et SAINT-JEAN-DU-DOIGT : Claire BILLON BERTHET, Solange DOMINGUEZ,
- **DECIDE**, qu'au titre de l'article L. 2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au vote à bulletin secret.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

Philippe EMIN.